

Proposition de budget participatif

Ville de Massy

Proposition :

Création d'un escalier pour accéder à l'école élémentaire Louis Moreau.

Thématiques :

Mobilité, espaces publics

Plan de situation :



Description :

La proposition est de créer un nouvel escalier entre le trottoir de l'avenue du Président Allende et la contre allée basse, circulant devant l'école Louis Moreau, côté centre de loisirs.

Situation actuelle :

Une partie des habitants du quartier des Gravieres ou de Vilmorin amènent leurs enfants à l'école Louis Moreau, en arrivant depuis la rue de Jean Jaurès, l'avenue de Vilgénis ou la rue de Versailles.

L'école a son entrée principale au niveau du parking du square du Clos de Vilaine, mais dispose d'une entrée secondaire côté Avenue du Président Allende.

Cet accès sert également de sortie au centre de loisirs et à l'étude après 18h00 et d'entrée à l'école le matin.

Pour y accéder depuis le trottoir de l'avenue du Président Allende, les habitants doivent ainsi emprunter la rampe existante (point A).

Celle-ci présente plusieurs inconvénients :

- Faible largeur < à 1.5m, ne facilitant le croisement aux heures d'école des personnes (poussettes, enfants en bas âges tenus à la main, ...)
- La rampe est extrêmement périlleuse en cas de gèle ou de neige (nombreuses chutes d'enfant et d'accompagnants), même si elle a été nettoyée et salée
- Eloignement de l'entrée

Pour s'affranchir de cette rampe, des élèves arrivant de la partie Est du quartier, descendent le talus régulièrement au travers des espaces verts pour couper court (point B). Cela leur évite d'aller à la rampe puis de revenir sur leurs pas. Cela génère également un risque de chute, notamment lorsqu'il y a des questions de retard.

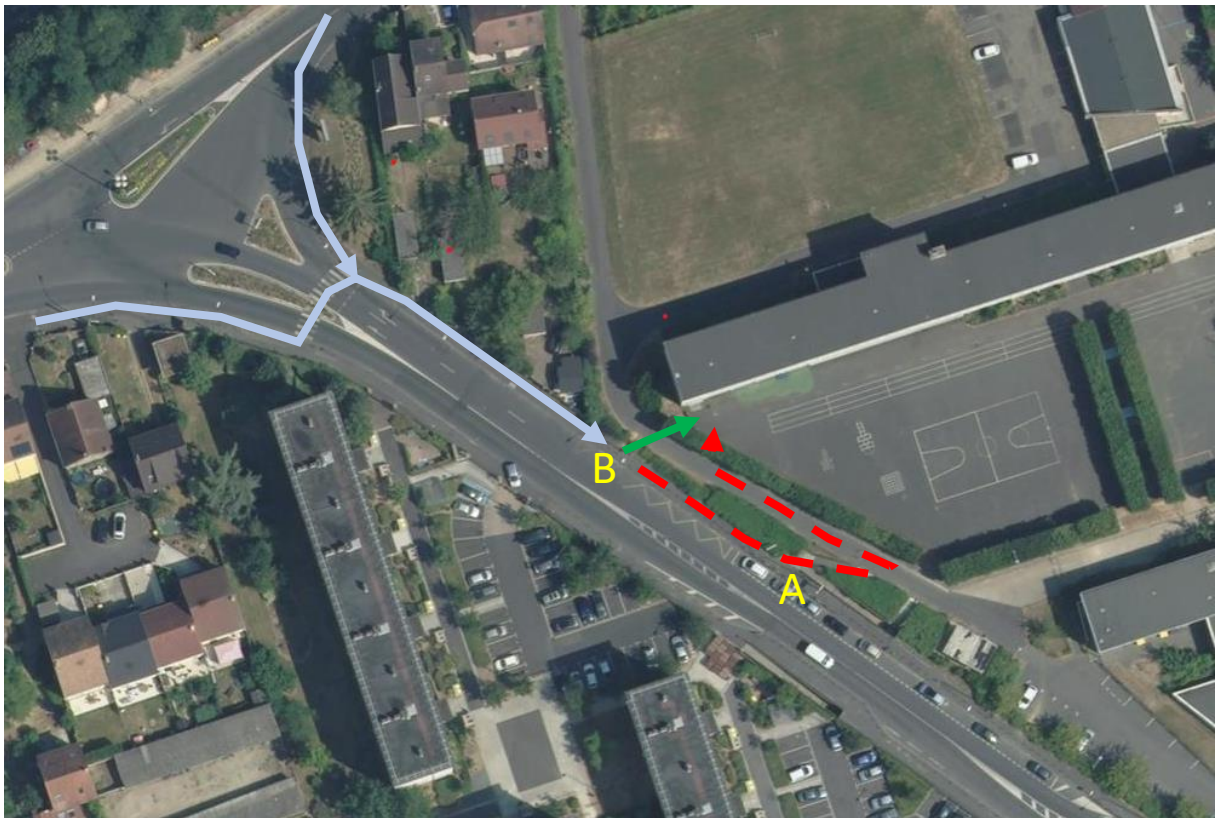
Projet :

Le projet est donc de créer un escalier dans le talus, approximativement au droit de l'entrée secondaire pour faciliter les accès depuis la partie Est du secteur et éviter les situations à risques.

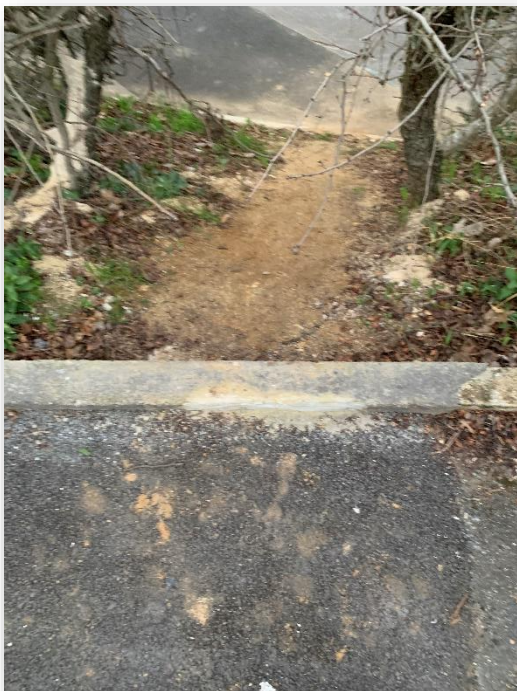
Cela génèrera plusieurs avantages :

- Accès direct à l'entrée de l'école, sans prendre la rampe, depuis la partie Est
- Réduction de l'encombrement de la rampe
- Réduction des risques de chutes sur la rampe,
- Formalisation d'un accès créé par l'usage au travers des espaces verts
- Préserver les espaces verts des destructions par passages

Effet du projet sur le cheminement :



Photos :



Passage des élèves dans le talus

